



VOYAGES D'ÉQUIPE

MANUEL DES RESPONSABILITÉS

Mars 2021



TABLE DES MATIÈRES

VOYAGES D'ÉQUIPE.....	0
TABLE DES MATIÈRES.....	1
INTRODUCTION	2
LIGNES DE COMMUNICATION	3
RESPONSABILITÉS DE TOUS LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE	3
RESPONSABILITÉS DE L'ATHLÈTE	5
RESPONSABILITÉS DE L'ENTRAÎNEUR(E)-CHEF	7
RESPONSABILITÉS DE L'ENTRAÎNEUR(E) PERSONNEL(LE).....	10
RESPONSABILITÉS DU JUGE	12
RESPONSABILITÉS DU GESTIONNAIRE DE L'ÉQUIPE.....	13
RESPONSABILITÉS DU CHEF DE DÉLÉGATION/RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE.....	14
RESPONSABILITÉS DE L'ATTACHÉ DE PRESSE	16
RESPONSABILITÉS DES AMIS ET DE LA FAMILLE	17



INTRODUCTION

Ce manuel décrit les tâches et les responsabilités des membres désignés de l'équipe nationale (ÉN) de Gymnastique Canada (GymCan) et/ou des membres qui ont été assignés/approuvés pour représenter le Canada dans le cadre d'événements internationaux spécifiques.

Aux fins du présent Guide, le terme « membre de l'équipe » désigne tout athlète (ÉN et non-membre de l'ÉN), entraîneur(e), ESI, juge, gestionnaire d'équipe, chaperon, personnel de GymCan et chef de délégation qui a été sélectionné(e) et assigné(e) pour représenter GymCan à une activité nationale ou internationale. Les parents/tuteurs d'athlètes mineurs (c'est-à-dire n'ayant pas atteint « l'âge de la majorité » tel que défini par la loi provinciale/territoriale applicable) sont aussi considérés dans ce contexte puisqu'ils doivent signer les formulaires requis.

Tout au long de ce manuel, le terme « activité » sera utilisé pour décrire tous les événements, compétitions, camps d'entraînement, séances de suivi, forums/cours éducatifs, etc. liés à GymCan.

Le présent manuel des responsabilités en matière de voyages d'équipe a été élaboré afin de répondre à trois objectifs :

1. Décrire les responsabilités générales des membres de l'équipe de GymCan ;
2. Décrire les responsabilités spécifiques des membres assignés de l'équipe et soutenir une gestion optimale de l'équipe pendant la participation aux activités de GymCan ;
3. Promouvoir un environnement de sport sécuritaire, positif et sain.

Quand vous êtes nommé comme membre d'une équipe GymCan, vous devenez un ambassadeur du Canada, de GymCan et de la gymnastique. Vous représentez aussi votre province/territoire, votre club et votre communauté. En ayant l'honneur de représenter le Canada, on s'attend à ce que vous fassiez preuve d'un comportement professionnel en tout temps. Vous aurez aussi la responsabilité d'atteindre les objectifs de performance identifiés pour la compétition. Quand vous faites partie d'une équipe, on s'attend à ce que chaque membre de l'équipe mette de côté ses intérêts personnels et se concentre sur l'atteinte des objectifs de l'équipe.

Tout au long d'une année de compétition, il y a de nombreux événements et activités auxquels participent les membres de l'équipe GymCan, notamment : des camps d'entraînement et des compétitions nationales et internationales, des démonstrations et des performances, ainsi que des apparitions médiatiques et promotionnelles. Les activités peuvent être organisées par la FIG, le PAGU, GymCan, par des organismes provinciaux/territoriaux ou par des organismes partenaires, notamment le Comité olympique canadien (COC), les Jeux du Commonwealth Canada (JCC) et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). Pour atteindre les objectifs de performance d'une activité de GymCan et pour offrir le meilleur soutien possible à nos athlètes, chaque participant doit avoir une compréhension claire de ses rôles et responsabilités. Par conséquent, GymCan a élaboré ce manuel pour aider tous les membres de l'équipe à se familiariser avec les responsabilités générales et spécifiques à leur rôle quand ils voyagent et représentent GymCan.

LIGNES DE COMMUNICATION

Une bonne communication est essentielle aux opérations et au succès. Quand une décision importante doit être prise, notamment toutes les décisions financières, le personnel de GymCan doit faire partie du processus de consultation pour la prise de décision. Il doit aussi détenir la responsabilité globale et l'autorité en plus de devoir rendre compte pour la décision finale.

Pour toutes les activités d'Équipe Canada, un responsable de programme de GymCan aura la responsabilité de la délégation et agira à titre de chef de délégation (CdD), de gestionnaire d'équipe et/ou d'entraîneur(e)-chef. Dans les situations où un responsable de programme de GymCan ne peut pas assister à l'événement, GymCan se réserve le droit de choisir une personne appropriée pour assumer un ou tous ces rôles à la place d'un membre du personnel. Dans ce cas, la personne relèvera directement du responsable du programme de GymCan et sera considérée comme membre du personnel bénévole de GymCan. Pour toutes les activités, GymCan désignera l'entraîneur(e)-chef (le cas échéant) et les entraîneurs de l'équipe.

Le Protocole distribué à tous les membres de l'équipe avant le départ pour un événement contient des détails spécifiques à l'événement concernant les personnes désignées comme personnel et bénévoles de GymCan.

RESPONSABILITÉS DE TOUS LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Cette section décrit les responsabilités de base attendues de tous les membres de l'équipe.

À l'occasion d'un voyage à l'étranger, les conditions de vie, la nourriture et les lieux de compétition sont parfois très différents de ceux auxquels les membres de l'équipe sont habitués. Veuillez anticiper et accepter ces différences et faire de votre mieux pour vous préparer et vous adapter aux circonstances. Avant et pendant l'événement, le ou la chef de délégation, le ou la chef d'équipe et l'entraîneur(e)-chef seront chargés de déterminer si les attentes en matière de performance ou tout autre aspect de la logistique de l'équipe doivent être ajustés en fonction des conditions de vie, d'entraînement et/ou de compétition. Cependant, quelles que soient les conditions de l'événement, les responsabilités générales et spécifiques aux rôles décrits dans ce manuel doivent être respectées et maintenues.

Dans le cadre des rôles et responsabilités de tous les membres de l'équipe de GymCan, on s'attend à ce que les membres connaissent les politiques de sport sécuritaire de GymCan, y compris les standards de conduite dans le cadre de la participation aux activités de GymCan. Pour consulter ces politiques, veuillez visiter le site : <http://www.gymcan.org/fr/programmes/sport-securitaire/politiques>.

Conformément à ces politiques, toute préoccupation liée au comportement d'un membre de l'équipe doit être signalée immédiatement au membre du personnel de GymCan ou au gestionnaire désigné de l'équipe qui est responsable de l'activité. Toutes les préoccupations seront évaluées et des mesures disciplinaires appropriées, telles que décrites dans les politiques de GymCan, seront prises, le cas échéant. Quel que soit le résultat, les représailles de toute sorte contre le plaignant ne seront pas tolérées.

Enfin, le non-respect des responsabilités générales des membres de l'équipe et/ou des responsabilités spécifiques au rôle d'une personne au sein de l'équipe peut entraîner des sanctions disciplinaires, le retrait des titres de compétences et des privilèges associés à l'équipe, et/ou le congédiement.

CRÉER UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE ET RESPECTUEUX

- Prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités afin d'aider à créer et à favoriser un environnement d'équipe positif, sain et sécuritaire en tout temps.
- Rester attentif à la croissance et au développement de l'athlète et se garder informé des meilleures pratiques liées à son rôle.
- Veiller à adopter des comportements qui sont éthiques, inclusifs et dans l'intérêt supérieur de tous les membres de l'équipe.
- Respecter et démontrer de l'appréciation envers tous les concurrents, entraîneurs, juges, employés et bénévoles impliqués dans un événement. Respecter les pointages attribués et les décisions prises par les juges dans le cadre de la compétition.

MÉDIAS SOCIAUX

- S'assurer que les messages sur les médias sociaux sont respectueux envers GymCan, l'équipe, tous les membres de la délégation et envers l'événement en plus d'être conformes aux directives de GymCan concernant les médias sociaux.

IMAGE DE GYMCAN ET DU CANADA

- Présenter une image positive et favorable du Canada et de GymCan en tout temps, en particulier quand on se retrouve en public ou avec les médias et/ou les commanditaires.

UNIFORME DE L'ÉQUIPE

- Conserver les vêtements de l'uniforme de l'équipe qui ont été fournis en bon état et contacter GymCan pour remplacer les articles qui sont usés ou trop petits.
- Pendant les activités de l'équipe, y compris les événements nationaux de GymCan, porter les vêtements faisant partie de l'uniforme de GymCan. *Ne pas* porter de vêtements qui représentent d'autres pays ou des articles arborant un logo ou une marque qui n'est pas approuvée par GymCan.
- Quand les chaussures ne sont pas fournies avec l'uniforme, porter des chaussures de sport d'intérieur appropriées (p. ex. des chaussures de course) qui sont propres, de couleur blanche ou noire et en bon état. Les bottes, les talons, les sandales et les chaussures de ville ne sont pas des chaussures appropriées.

RESPONSABILITÉS FINANCIÈRES

- Respecter les obligations financières décrites dans le protocole envoyé avant le départ. Toute dérogation doit être approuvée et autorisée par écrit par le personnel du programme GymCan avant de pouvoir procéder à la dépense.

- Soumettre les dépenses approuvées et autorisées avec les reçus originaux en utilisant le bon formulaire de réclamation de GymCan dans les 14 jours suivant le retour de l'événement.

CONDUITE

- Tous les membres de l'équipe doivent connaître et respecter les politiques et procédures de GymCan, y compris le Code d'éthique et de conduite de GymCan et la Politique sur les abus, la maltraitance et la discrimination disponibles sur le site web de GymCan.
- Il est attendu de tous les membres qu'ils s'abstiennent de s'engager dans des actions ou des comportements qui enfreignent ces politiques et procédures organisationnelles et/ou qui constituent une conduite non professionnelle, y compris, sans toutefois s'y limiter, l'abus d'alcool et/ou de drogues, les comportements conflictuels, négatifs ou potentiellement dangereux pour les autres, les démonstrations publiques d'affection, les jurons et les actes bruyants ou désagréables.
- Tous les membres de l'équipe doivent rester avec l'équipe et la soutenir à tout moment, sauf autorisation expresse et préalable du gestionnaire de l'équipe. En aucun cas, un membre de l'équipe ne peut négliger l'horaire quotidien établi ou abandonner les autres membres de l'équipe.
- Ne pas tolérer volontairement un comportement interdit de la part des autres membres de l'équipe.
- Signaler au responsable du programme de GymCan ou à la personne désignée toute action qui pourrait constituer un comportement interdit ou tout soupçon de comportement interdit.
- La maltraitance ou le traitement négatif de toute sorte à l'égard d'un membre de l'équipe, y compris les athlètes, les membres du personnel de GymCan, les entraîneurs ou les autres bénévoles, ne sera pas toléré.

RESPONSABILITÉS CONCERNANT L'UNIFORME ET L'IMAGE DE L'ÉQUIPE

- Établir, démontrer et faire respecter quotidiennement les standards liés à l'uniforme de l'équipe par tous les membres de l'équipe.
- Présenter une image positive à tout moment (en personne et en ligne), en particulier quand on se retrouve en public ou avec les médias et/ou les commanditaires.

RESPONSABILITÉS DE L'ATHLÈTE

Voici un résumé des responsabilités de l'athlète qui sont décrites plus en détail dans l'entente d'équipe que vous avez signée. Ces responsabilités s'appliquent dans le cadre de votre entraînement quotidien à la maison ainsi que dans toute activité d'équipe à laquelle vous avez été affecté.

IMPUTABILITÉ ET RESPONSABILITÉS DE PERFORMANCE

- L'entraîneur(e) et l'athlète travaillent en partenariat pour créer et maintenir un environnement d'entraînement/compétition positif et favorable. L'une des principales attentes à l'égard de l'athlète est de demeurer responsable et redevable face à ses performances.
- Faire des choix qui répondent aux exigences de l'entraînement et de la compétition de haut niveau. La capacité à répondre aux exigences quotidiennes de l'entraînement et de la compétition est

directement liée aux choix qui sont faits en matière de nutrition, de repos, de soins de santé physique, mentale et émotionnelle, de prévention des blessures et de récupération. Cette capacité est aussi liée à l'organisation, l'attention et au respect des règles de l'équipe.

- Un(e) athlète assigné à une activité de GymCan est imputable envers les entraîneurs assignés de l'équipe et/ou le gestionnaire de l'équipe/chef de délégation. Si l'entraîneur(e) personnel(le) est présent, il est considéré comme un membre de l'équipe de soutien.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE COMPÉTITION

- Assister à toutes les séances d'entraînement et démontrer un engagement quotidien à participer pleinement et à atteindre les objectifs d'entraînement qui ont été fixés en collaboration avec l'entraîneur(e) personnel(le) et le responsable du programme/CdD de GymCan.
- Respecter et suivre le programme d'entraînement quotidien établi par l'entraîneur(e)-chef, l'entraîneur(e) de l'équipe et/ou l'entraîneur(e) personnel(le). Si l'athlète n'est pas qualifié pour les finales, il doit quand même respecter les règles de l'équipe, l'horaire quotidien de l'équipe et continuer à soutenir l'équipe en tant que spectateur.
- Être prêt à subir un test de contrôle ou une vérification à tout moment.
- Assister à toutes les activités officielles de l'équipe, être ponctuel et arriver prêt et préparé pour l'entraînement, l'échauffement ou d'autres activités de l'équipe comme indiqué sur le programme. Les arrivées tardives et/ou les départs anticipés ne seront pas tolérés, sauf dans les cas où une autorisation a été accordée au préalable par l'entraîneur(e) responsable de la séance d'entraînement.
- Être responsable de tous les articles personnels nécessaires à l'entraînement et à la compétition (p. ex. pré-bandage, taping, vêtements).
- Adhérer à tous les programmes obligatoires d'inscription, de conditionnement, de nutrition, de récupération et de réadaptation.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE RAPPORTS MÉDICAUX

- Signaler immédiatement au responsable de l'ESI/responsable du programme GymCan toute blessure, maladie ou autre problème médical qui pourrait avoir un impact sur l'entraînement ou la performance.
- Informer le responsable du programme GymCan si une expertise médicale supplémentaire ou spécialisée est nécessaire. GymCan peut aider l'athlète à obtenir des références.

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA ROUTE

- Participer à tous les repas avec l'équipe, le cas échéant.
- Respecter l'heure à laquelle il faut fermer les lumières ainsi que le couvre-feu pendant les activités. S'assurer que les appels téléphoniques et l'utilisation des médias sociaux n'interrompent pas le sommeil ou les moments de tranquillité pour l'athlète, ses coéquipiers ou ses compagnons de chambre.
- Ne permettre à personne, outre ses compagnons de chambre assignés, de se trouver dans sa chambre, sauf si le ou la chef d'équipe donne l'autorisation et que la porte de la chambre reste

ouverte. Ceci inclut, sans toutefois s'y limiter : parents, entraîneurs, amis, autres membres de l'équipe, autres membres de la délégation ou athlètes d'un autre pays.

- Dans des circonstances exceptionnelles, le personnel médical ou le ou la chef d'équipe peut entrer dans la chambre, mais il doit être accompagné d'un observateur adulte du même sexe que l'athlète.
- Faire preuve de respect envers ses compagnons de chambre en rangeant ses objets personnels dans les endroits désignés de la chambre.
- Au moment de partir, s'assurer que la chambre est rangée et dans le même état qu'elle a été trouvée.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

- Les athlètes de moins de 18 ans doivent faire signer tous les documents par un parent/tuteur.
- Les athlètes âgés de 18 ans et plus n'ont pas besoin de la signature d'un parent, mais ils doivent tenir leurs parents/tuteurs informés de la logistique et des autres communications de l'équipe.
- Être attentif et suivre les instructions et les informations fournies par l'entraîneur, le personnel de GymCan et/ou les entraîneurs assignés des équipes.
- Lire et assumer la responsabilité de toute la correspondance envoyée par GymCan et ses organismes partenaires (p. ex. COC, CCES) ; répondre rapidement et fournir tous les renseignements demandés, le cas échéant.
- Communiquer avec respect et soutenir les entraîneurs de l'équipe, les membres de l'équipe de soutien, le personnel de GymCan, les autres athlètes, le pays hôte et les bénévoles de l'événement.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

- S'abstenir de consommer des drogues ou des substances interdites, sauf si elles sont prescrites par un médecin.
- Obtenir une [autorisation d'usage à des fins thérapeutiques](#) (AUT) pour tout médicament prescrit qui ne peut être remplacé par des substances non interdites.
- Prendre la responsabilité de vérifier que tout médicament en vente libre ne figure pas sur la liste actuelle des substances interdites de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

RESPONSABILITÉS DE L'ENTRAÎNEUR(E)-CHEF

L'entraîneur(e)-chef présent(e) à une activité sera soit un membre du personnel de GymCan ou, à l'occasion, un(e) entraîneur(e) ayant été choisi et désigné par GymCan comme entraîneur(e)-chef général(e). L'entraîneur(e)-chef est responsable de diriger et d'entraîner l'équipe de compétition au sol, de diriger et de superviser les entraîneurs désignés de l'équipe et tout entraîneur(e) personnel(le) en plus de devoir guider l'équipe vers l'atteinte des objectifs de performance pour cette activité. Pour certaines activités, l'entraîneur(e)-chef peut aussi jouer le rôle de gestionnaire d'équipe.

Quand l'entraîneur(e)-chef est aussi l'entraîneur(e) personnel(le) d'un(e) athlète de l'équipe, il est entendu que les objectifs de performance de l'équipe seront prioritaires et que le rôle de l'individu en tant qu'entraîneur(e) personnel(le) passera au second rang. S'il y a des décisions d'équipe à prendre, la performance de l'équipe primera sur la performance individuelle de l'athlète.

IMPUTABILITÉ ET RESPONSABILITÉS DE PERFORMANCE

- Être imputable envers le responsable du programme/CdD de GymCan.
- Au besoin, confier les tâches techniques aux entraîneurs de l'équipe et aux entraîneurs personnels dès que possible (p. ex. échauffement de l'équipe, préparation et soumission des formulaires, vérification de l'équipement et des vêtements).
- Soumettre un rapport écrit au responsable du programme de GymCan dans les deux (2) semaines suivant un événement. Le rapport doit décrire les divers aspects liés à la performance et à la préparation de l'équipe et fournir des recommandations pour les événements futurs.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE LEADERSHIP ET DE COMMUNICATION

- Diriger, motiver, inspirer et donner un exemple positif à tous les membres de l'équipe.
- En consultation avec le responsable du programme/CdD de GymCan, le gestionnaire de l'équipe et l'entraîneur(e)-chef, veiller au bien-être physique, émotionnel et social de tous les membres de l'équipe.
- Communiquer avec respect et soutenir les athlètes, les entraîneurs de l'équipe, les membres de l'équipe de soutien, le personnel de GymCan, les autres athlètes, le pays hôte et les bénévoles de l'événement.
- Développer une connaissance et une compréhension des forces et des besoins spécifiques de chaque athlète et de chaque entraîneur(e) de l'équipe.
- Organiser et diriger des réunions d'équipe régulières.
- S'adresser formellement à l'équipe avant, pendant et après l'entraînement et la compétition.
- En consultation avec le responsable du programme/CdD de GymCan, le gestionnaire de l'équipe et les entraîneurs de l'équipe, assurer une supervision continue sur place de tous les membres de l'équipe pendant toute la durée de l'activité.
- S'assurer que les renseignements techniques sur place sont communiqués à tous les membres de l'équipe en temps opportun.
- Assurer une communication continue avec tous les membres de l'équipe et avec GymCan.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE COMPÉTITION

- Agir en tant qu'entraîneur(e)-chef pendant tous les entraînements et toutes les compétitions.
- Être responsable de toutes les décisions qui reviennent à l'entraîneur(e) des compétitions au sol.
- Être responsable de l'exactitude de tous les formulaires techniques requis et des soumissions avant la compétition.
- Établir et communiquer l'horaire de l'équipe et le programme d'entraînement pour l'événement en consultation avec les entraîneurs de l'équipe et le gestionnaire de l'équipe.
- Être ponctuel et porter des vêtements appropriés aux différentes fonctions au sein de l'équipe et rester concentré sur ses tâches.
- Connaître et respecter les règlements techniques généraux de la FIG, de PAGU et de GymCan,

ainsi que les règlements et directives spécifiques à l'activité.

- Assurer la communication et le respect de toutes les informations techniques et des directives de l'événement avec tous les membres de l'équipe.

RESPONSABILITÉS DE L'ENTRAÎNEUR(E) DE L'ÉQUIPE

Le poste d'entraîneur(e) de l'équipe est relié aux activités qui impliquent la préparation et/ou la compétition dans un format d'équipe. Les entraîneurs de l'équipe sont sélectionnés par GymCan en fonction de leur capacité démontrée à assister l'entraîneur(e)-chef dans tous les aspects de l'entraînement et de la compétition. Les entraîneurs de l'équipe ont principalement des responsabilités d'entraînement au sol et sont essentiels à la capacité de l'équipe à répondre aux attentes en matière de performance pour l'événement.

IMPUTABILITÉ ET RESPONSABILITÉS DE PERFORMANCE

- Être redevable envers le responsable du programme/CdD de GymCan et/ou l'entraîneur(e)-chef.
- Aider et soutenir le responsable du programme/CdD de GymCan et l'entraîneur(e)-chef dans la prise de décisions.
- Soumettre au responsable du programme de GymCan un rapport écrit dans les deux (2) semaines suivant un événement concernant les aspects liés à l'équipe (p. ex. cohésion, préparation et problèmes) et à l'événement (p. ex. équipement, horaire et juges).

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE LEADERSHIP ET DE COMMUNICATION

- En consultation avec le responsable du programme/CdD de GymCan, le gestionnaire de l'équipe et l'entraîneur(e)-chef, veiller au bien-être physique, émotionnel et social de tous les membres de l'équipe.
- Diriger, motiver, inspirer et donner un exemple positif à tous les membres de l'équipe.
- Communiquer avec respect et soutenir les athlètes, les entraîneurs d'équipe, les membres de l'équipe de soutien, le personnel de GymCan, les autres athlètes, le pays hôte et les bénévoles de l'événement.
- Développer une connaissance et une compréhension des forces et des besoins spécifiques de chaque athlète et de chaque entraîneur(e) de l'équipe.
- Communiquer avec les entraîneurs personnels des membres de l'équipe afin de connaître les meilleures façons de soutenir l'athlète. Ceci est particulièrement important quand l'entraîneur(e) personnel(le) de l'athlète n'est pas présent à l'événement.
- En collaboration avec le responsable du programme/CdD de GymCan, le gestionnaire de l'équipe et les entraîneurs, assurer une supervision continue sur place de tous les membres de l'équipe pendant toute la durée de l'activité.
- Assister et aider à diriger toutes les réunions des entraîneurs et des équipes.
- Assurer une communication continue avec tous les membres de l'équipe et avec GymCan.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE COMPÉTITION

- Assumer les responsabilités d'entraîneur(e) pendant l'entraînement et les compétitions.
- Aider à la préparation de tous les formulaires techniques requis et des soumissions avant la compétition.
- Mettre en œuvre le plan d'entraînement et de compétition préparé par l'entraîneur(e)-chef.
- Être ponctuel et porter des vêtements appropriés aux différentes fonctions au sein de l'équipe et rester concentré sur ses tâches.
- Connaître et respecter les règlements techniques généraux de la FIG, de PAGU et de GymCan, ainsi que les règlements et directives spécifiques à l'activité.
- Assurer la communication et le respect de toutes les informations techniques et des directives de l'événement avec tous les membres de l'équipe.

RESPONSABILITÉS DE L'ENTRAÎNEUR(E) PERSONNEL(LE)

L'entraîneur(e) personnel(le) désigné d'un(e) athlète peut être invité par GymCan à accompagner l'athlète à des activités ou des camps, mais il devra s'autofinancer. En général, un entraîneur(e) personnel(le) par club est inclus dans tous les camps d'entraînement et de préparation de GymCan, à l'occasion de petites compétitions internationales et de championnats du monde.

Les grands jeux ont tendance à imposer des restrictions sur le nombre d'accréditations pour les membres de l'équipe de soutien autorisés par équipe, ce qui limite le nombre d'entraîneurs personnels pouvant être nommés au sein de l'équipe. GymCan fera tous les efforts possibles pour obtenir des accréditations supplémentaires pour des entraîneurs personnels. Toutefois, si le quota d'accréditation de GymCan pour les entraîneurs est inférieur au nombre réel d'entraîneurs personnels, le responsable du programme de GymCan déterminera quels entraîneurs personnels recevront une accréditation avec l'équipe. GymCan recommande qu'un (1) seul entraîneur(e) personnel(le) par club voyage avec la délégation.

GymCan se réserve le droit de sélectionner les meilleurs entraîneurs pour l'accréditation pendant un événement, en fonction des besoins des athlètes et de la capacité démontrée de l'entraîneur(e) à contribuer aux objectifs de performance définis pour l'événement.

IMPUTABILITÉ ET RESPONSABILITÉS DE PERFORMANCE PENDANT LES ÉVÉNEMENTS

- Pendant les événements, tous les entraîneurs personnels sont imputables envers le responsable du programme/CdD de GymCan et/ou l'entraîneur(e)-chef.
- Être responsable de la supervision et de la conduite des athlètes sous sa gouverne et adopter une conduite exemplaire en tout temps.
- Appuyer les décisions de l'équipe et être réceptif et respectueux envers le gestionnaire de l'équipe, le responsable du programme/CdD de GymCan et/ou l'entraîneur(e)-chef.
- Assister à toutes les réunions d'entraîneurs et d'équipe ainsi qu'à toutes les séances d'entraînement exigées par le responsable du programme/CdD de GymCan et/ou l'entraîneur(e) en chef.

- Être ponctuel et porter des vêtements appropriés aux différentes fonctions au sein de l'équipe, conformément à l'horaire établi par le gestionnaire de l'équipe, l'entraîneur(e)-chef ou le ou la chef de délégation.
- S'assurer que les entraîneurs de l'équipe connaissent bien les détails du programme d'entraînement et de conditionnement physique, le contenu de la routine et l'état de santé de l'athlète avec qui vous travaillez, ainsi que tout besoin particulier de l'athlète qui pourrait avoir un impact sur la préparation de l'équipe ou de l'athlète individuel.
- Collaborer avec le responsable du programme/CdD de GymCan et/ou l'entraîneur(e)-chef pour le suivi quotidien et les rapports sur l'état de santé des athlètes.
- Fournir un soutien collaboratif à l'entraînement à tous les athlètes de l'équipe, sous la direction du responsable du programme/CdD de GymCan et/ou de l'entraîneur(e)-chef.
- Encourager les athlètes à développer un sentiment d'indépendance et d'adaptabilité face aux entraîneurs de l'équipe.
- Consulter les entraîneurs de l'équipe avant d'apporter des changements aux routines, aux habiletés ou aux programmes de conditionnement physique dans le cadre d'un événement.
- Rester concentré sur ses tâches tout au long de l'événement.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET DE TRAVAIL EN ÉQUIPE

- Respecter, communiquer avec tous les membres de l'équipe et les soutenir.
- Collaborer avec les entraîneurs et les membres de l'équipe de soutien de l'événement pour tout ce qui concerne l'athlète avec lequel vous travaillez.
- Exprimer ses préoccupations par l'entremise des canaux de communication appropriés, y compris pendant les réunions d'entraîneurs et les réunions d'équipe. S'abstenir de toute conversation ou activité qui pourrait être interprétée comme inappropriée, source de division ou de conflit d'intérêts.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉQUIPE DE SOUTIEN INTÉGRÉ

L'équipe de soutien intégré (ESI) est composée de professionnels qui fournissent à l'équipe une gamme de soins médicaux et de services de sciences du sport. Cela comprend les médecins de l'équipe, les thérapeutes et physiothérapeutes du sport, les chiropraticiens, les consultants en préparation mentale, les nutritionnistes du sport, les spécialistes de la force et du conditionnement, les biomécaniciens et les responsables vidéo. Ces professionnels sont engagés par GymCan pour les événements et pour les services et soins continus aux membres de l'ÉN. GymCan peut aussi engager un responsable de l'ESI pour coordonner l'ensemble des services de l'équipe, le suivi des athlètes, les soins généraux et les communications sur une période prolongée en plus de la couverture spécifique des événements.

Dans la mesure du possible, GymCan affectera un thérapeute aux événements internationaux en tant que membre de l'équipe de soutien. En général, il n'est pas possible d'amener plus d'un professionnel aux événements, mais des soins de santé et d'urgence de grande qualité sont toujours disponibles sur place par le biais des services médicaux de l'événement.

IMPUTABILITÉ ET RESPONSABILITÉS DE PERFORMANCE

- Tous les membres de l'ESI sont redevables envers le responsable du programme de GymCan.
- Répondre à tous les besoins de santé de la délégation et fournir des traitements pour les blessures ou le maintien de la santé en temps opportun.
- Respecter les responsabilités décrites dans le guide de l'ESI.

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES PENDANT LES ÉVÉNEMENTS

- Assurer la communication quotidienne et les mises à jour des statuts avec le responsable du programme/CdD de GymCan
- Pendant les grands jeux, les membres de l'équipe de soutien de l'ESI de GymCan peuvent aussi être considérés comme faisant partie de l'équipe médicale principale d'Équipe Canada. Dans ces situations, la personne est aussi redevable envers le médecin en chef ou le thérapeute en chef responsable.
- Signaler immédiatement toutes les blessures et les maladies au responsable du programme/CdD de GymCan, à l'entraîneur(e)-chef et fournir des mises à jour quotidiennes du statut de tout athlète recevant un traitement.
- Être responsable de toutes les fournitures médicales aux camps d'entraînement, séances d'entraînement et compétitions.
- Assister à toutes les séances d'entraînement et les compétitions, à moins d'être dispensé par le gestionnaire de l'équipe ou le responsable du programme/CdD de GymCan.
- Être ponctuel et porter des vêtements appropriés aux différentes fonctions au sein de l'équipe et rester concentré sur ses tâches.
- Informer et conseiller les athlètes sur les règlements relatifs aux tests de dépistage de drogues et accompagner les athlètes aux tests antidopage quand cela est nécessaire.

RESPONSABILITÉS DU JUGE

Les juges certifiés FIG peuvent être invités ou affectés par GymCan aux compétitions ou aux camps d'entraînement. Pour la majorité des événements, les juges affectés sont considérés comme faisant partie de l'équipe de soutien de la délégation canadienne et doivent respecter les règles de l'équipe.

Les juges qui représentent le Canada à une compétition, à un camp d'entraînement ou à toute autre activité de GymCan peuvent contribuer de manière significative au succès de la délégation. Les juges ont une perspective sur la performance de l'athlète qui est différente de celle d'un(e) entraîneur(e) et cette perspective est importante pour maximiser les résultats en compétition. Les juges seront souvent consultés au moment de la sélection finale des équipes et pour d'autres prises de décision, ainsi qu'à l'occasion des réunions d'équipe et des communications avec les athlètes.

IMPUTABILITÉ ET RESPONSABILITÉS D'ÉQUIPE

- Dans la mesure du possible, les juges affectés qui sont membres de l'équipe canadienne dans le cadre d'une activité sont redevables envers le responsable du programme

GymnCan/CdD, tandis que les juges qui participent à de Grands Jeux sont redevables envers la FIG.

- Assister à toutes les séances pour les juges, les réunions d'équipe, les séances d'entraînement et de compétition, à moins d'en être dispensé par le responsable du programme/CdD de GymCan ou par l'entraîneur(e)-chef.
- Offrir des consultations et des conseils au responsable du programme/CdD de GymCan, à l'entraîneur(e)-chef et aux autres membres de l'équipe, sur demande.
- Juger les épreuves de vérification ou de contrôle à la demande du responsable du programme/CdD de GymCan ou de l'entraîneur(e)-chef.
- Respecter, communiquer avec les membres de la délégation et les soutenir.
- Être conscient que la première responsabilité est envers l'équipe ; comprendre que le rôle de chaque membre et toutes les décisions sont prises dans l'intérêt supérieur de l'équipe de GymCan.
- Porter l'uniforme approprié de juge dans le cadre des activités officielles et présenter une image positive en tout temps.
- Soumettre un rapport écrit au responsable du programme de GymCan dans les deux (2) semaines suivant la fin d'un événement afin de fournir une analyse de l'événement (p. ex. l'équipement/le lieu, l'horaire, les juges), une analyse de la performance de l'équipe canadienne et des athlètes individuels, une analyse des autres performances internationales, un ensemble complet de résultats et des recommandations pour améliorer la performance de l'équipe/des athlètes.

RESPONSABILITÉ DU JUGE

- Assister à toutes les réunions et à tous les événements exigés par la FIG.
- Se tenir informé des principes de l'arbitrage.
- Juger équitablement et adéquatement, conformément au Code de pointage de la FIG en vigueur.
- Représenter le Canada au mieux de ses capacités.
- Ne pas donner ou accepter de cadeaux et/ou de pots-de-vin d'autres pays ou d'autres juges ou officiels.
- Honorer le serment des juges.
- À l'occasion d'une participation à un panel à un événement, porter l'uniforme de juge approprié. L'uniforme doit être en bon état et bien ajusté.

RESPONSABILITÉS DU GESTIONNAIRE DE L'ÉQUIPE

Le gestionnaire de l'équipe offre un soutien logistique à l'équipe, ce qui permet aux entraîneurs de se concentrer sur leur rôle d'entraîneur, sur la préparation et sur les performances des athlètes. Le gestionnaire de l'équipe peut être un membre du personnel de GymCan ou un bénévole expérimenté. Selon l'importance de l'événement et la taille de l'équipe, le gestionnaire de l'équipe peut aussi assumer des responsabilités de chef de délégation.

Le gestionnaire de l'équipe est redevable envers le responsable de programme/chef de délégation de GymCan et travaille en étroite collaboration avec l'entraîneur(e)-chef.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE LOGISTIQUE DE L'ÉQUIPE

- Gérer l'accréditation de l'équipe et la documentation requise sur place.
- Assurer la coordination de toute la logistique sur place et des déplacements.
- En collaboration avec le responsable du programme/CdD de GymCan et les entraîneurs, assurer la supervision continue de tous les membres de l'équipe sur place pendant toute la durée de l'activité.
- Agir comme point de contact principal pour les mesures d'urgence et le processus de sécurité de l'événement, ainsi que pour les urgences individuelles des membres de l'équipe.
- Connaître et respecter les règlements de la FIG, de PAGU et de GymCan ainsi que les directives, détails et règlements spécifiques à l'événement.
- En consultation avec l'entraîneur(e)-chef et le gestionnaire de l'équipe/CdD, établir et faire respecter les exigences en matière de tenue vestimentaire de l'équipe pour chaque jour de l'événement.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE LEADERSHIP ET DE COMMUNICATION

- En consultation avec le responsable du programme/CdD de GymCan et les entraîneurs, veiller au bien-être physique, émotionnel et social de tous les membres de l'équipe.
- En collaboration avec le responsable du programme GymCan/CdD et l'entraîneur(e)-chef, assurer une communication continue et ouverte au sein de l'équipe ; diriger et mener des réunions régulières avec les entraîneurs et l'équipe de soutien.
- Assurer le lien avec les membres de la famille des athlètes afin de minimiser les distractions pour l'équipe. Gérer les communications d'urgence au besoin.
- Assurer le lien avec les professionnels de l'ESI de GymCan et les équipes médicales sur place afin de garantir une gestion appropriée et en temps opportun des blessures, des maladies ou d'autres situations où le bien-être d'un membre de l'équipe pourrait être compromis.

RESPONSABILITÉS DU CHEF DE DÉLÉGATION/RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE

Le ou la chef de délégation (CdD) est le représentant officiel et le ou la chef d'équipe de GymCan pour l'événement. Le CdD assiste à toutes les réunions officielles, y compris la réunion technique, a le pouvoir officiel de signer sur place les documents exigés par le comité organisateur de l'événement et doit être considéré comme l'agent de liaison officiel de GymCan avec le comité organisateur de l'événement et la FIG. À l'occasion d'un grand événement ou d'une compétition multidisciplinaire, le CdD sera probablement un responsable de programme de GymCan qui sera redevable envers le ou la chef de la direction. Si les circonstances ne le permettent pas, GymCan choisira et désignera un bénévole expérimenté pour assumer ce rôle. Dans les situations où le CdD n'est pas un membre du

personnel de GymCan, il est entendu que le CdD renonce à toute autre affiliation (p. ex. avec un club ou une province/territoire) et agit uniquement au nom de GymCan.

Le CdD n'est pas spécifiquement une fonction technique, mais le CdD doit être informé et consulté dans les situations qui ont un impact sur la santé et le bien-être d'un membre de l'équipe, quand il est question de la conduite d'un membre de l'équipe ou quand une discussion avec le comité organisateur de l'événement, la FIG ou le personnel de GymCan est requise.

Le CdD doit aussi être considéré comme une tierce partie neutre qui peut fournir des conseils et un soutien au chef d'équipe et/ou à l'entraîneur(e)-chef en ce qui concerne les décisions liées à la performance de l'équipe.

Quand il n'y a pas de responsable désigné pour l'équipe à l'occasion d'un événement, le CdD assume davantage de responsabilités en matière de logistique d'équipe.

Aux Grands Jeux, le CdD est connu sous le nom de chef d'équipe (CE). Il agit comme représentant officiel de GymCan et comme lien entre les membres de l'équipe de GymCan et les partenaires des grands jeux : Comité olympique canadien (Jeux olympiques et Jeux panaméricains) ou Jeux du Commonwealth Canada (Jeux du Commonwealth). Le CE est responsable de la gestion globale et du bien-être de tous les membres de l'équipe GymCan aux Jeux, quelle que soit leur discipline.

IMPUTABILITÉ ET RESPONSABILITÉS DE PERFORMANCE

- Être redevable envers chef de la direction de GymCan.
- Assurer le lien avec le comité organisateur de l'événement et/ou le partenaire des grands jeux pour tous les aspects de la gestion de l'équipe.
- Être responsable de la conduite de tous les membres de l'équipe ; respecter les politiques et les procédures de GymCan, y compris le Code d'éthique et de conduite, et appliquer les mesures disciplinaires appropriées, le cas échéant.
- Distribuer les cadeaux offerts par GymCan au comité organisateur local, conformément au protocole.
- Présenter une image positive de GymCan, de la gymnastique et du Canada en tout temps.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE LOGISTIQUE D'ÉQUIPE (PEUVENT ÊTRE PARTAGÉS AVEC LE GESTIONNAIRE DE L'ÉQUIPE)

- Gérer l'accréditation de l'équipe et la documentation requise sur place.
- Assurer la coordination de toute la logistique sur place.
- En collaboration avec le gestionnaire de l'équipe et les entraîneurs, assurer la supervision continue de tous les membres de l'équipe sur place pendant toute la durée de l'activité.
- Agir comme point de contact principal pour les mesures d'urgence et le processus de sécurité de l'événement, ainsi que pour les urgences individuelles des membres de l'équipe.
- Connaître et respecter les règlements généraux de la FIG, de PAGU et de GymCan ainsi que les

directives, détails et règlements spécifiques à l'événement.

- En consultation avec l'entraîneur(e)-chef et le gestionnaire de l'équipe, établir et faire respecter les exigences en matière de tenue vestimentaire de l'équipe pour chaque jour de l'événement.
- Gérer le processus d'habillage de l'équipe dans le cadre de Grands Jeux.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE LEADERSHIP ET DE COMMUNICATION (PEUVENT ÊTRE PARTAGÉS)

- En consultation avec le gestionnaire de l'équipe et les entraîneurs, veiller au bien-être physique, émotionnel et social de tous les membres de l'équipe.
- En collaboration avec le gestionnaire de l'équipe et l'entraîneur(e)-chef, assurer une communication continue et ouverte au sein de l'équipe ; diriger des réunions régulières avec les entraîneurs et l'équipe de soutien.
- Assurer le lien avec les membres de la famille des athlètes afin de minimiser les distractions pour l'équipe. Gérer les communications et les procédures d'urgence au besoin.
- Assurer le lien avec les professionnels de l'ESI de GymCan et les équipes médicales sur place afin de garantir une gestion appropriée et en temps opportun des blessures, des maladies ou d'autres situations où le bien-être d'un membre de l'équipe pourrait être compromis.

RESPONSABILITÉS DE L'ATTACHÉ DE PRESSE

Pour les événements majeurs comme les championnats du monde, les Jeux olympiques, les Jeux du Commonwealth et les Jeux panaméricains, un membre du personnel de GymCan peut être présent dans le rôle d'attaché de presse travaillant avec l'équipe.

Le rôle principal de l'attaché de presse est de servir les médias présents à l'événement. Il servira de contact clé entre GymCan et les médias internationaux et nationaux. Il coordonnera toutes les demandes d'entrevues des athlètes et des équipes, y compris les entrevues à l'entraînement, en compétition, au centre de presse principal, au centre de diffusion international (CDI), au village des athlètes (le cas échéant) et au village des Jeux. Il coordonnera et animera toute conférence de presse avec l'équipe et traitera avec les médias canadiens en cas de problème.

Toutes les demandes médiatiques en dehors des périodes d'entraînement ou de compétition doivent être communiquées au chef d'équipe/entraîneur(e)-chef avant de pouvoir contacter l'athlète.

Sur les sites des grands jeux, l'attaché de presse n'est pas autorisé à produire du contenu à diffuser.

À l'occasion des championnats du monde, l'attaché de presse est autorisé à produire du contenu et sera donc susceptible d'en générer pour les médias sociaux et les communiqués de presse de GymCan dans la zone mixte ou ailleurs sur le site. Ce contenu peut inclure des entrevues en direct ou enregistrées devant la caméra, des entrevues enregistrées hors caméra, des photos, etc.

Selon l'accréditation dont dispose l'attaché de presse pour la compétition, il aura accès à toutes les zones médiatiques, y compris la zone mixte (du côté des athlètes), les zones d'échauffement des athlètes, les zones résidentielles du village des athlètes et le transport offert aux médias et aux athlètes.

Selon l'événement, l'attaché de presse relèvera du chef de la direction de GymCan ou du directeur de l'équipe des communications d'Équipe Canada.

IMPUTABILITÉ ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION

- Être redevable envers le ou la chef de la direction de GymCan ou le directeur de l'équipe des communications d'Équipe Canada.
- Assurer le lien avec le comité organisateur de l'événement et/ou le partenaire des grands jeux pour tous les aspects liés à la couverture médiatique de l'événement et à la représentation des membres de l'équipe GymCan dans les médias.
- Présenter une image positive de GymCan, de la gymnastique et du Canada en tout temps.

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES PENDANT LES ÉVÉNEMENTS

- Assurer une communication quotidienne et des mises à jour des statuts avec le responsable de programme de GymCan/CdD.
- Pendant les grands jeux, l'attaché de presse de GymCan peut aussi être considéré comme faisant partie de l'équipe de communication d'Équipe Canada. Il est aussi probable qu'il soit chargé d'offrir un soutien médiatique pour d'autres sports que la gymnastique dans le cadre l'événement.
- Assister à toutes les séances d'entraînement et de compétition dans la mesure du possible, s'il n'y a pas de conflit avec les fonctions d'attaché de presse des autres sports.
- Être ponctuel et porter des vêtements appropriés aux différentes fonctions et rester concentré sur ses tâches.
- Informer et conseiller les athlètes sur les interactions appropriées avec les médias et accompagner les athlètes à toutes les entrevues en personne ou devant la caméra.

RESPONSABILITÉS DES AMIS ET DE LA FAMILLE

GymCan accueille favorablement le soutien des amis et des membres de la famille pendant les compétitions et autres activités et événements. Les athlètes ont besoin de savoir que leurs amis et leur famille sont derrière eux et leur apportent un soutien inconditionnel et enthousiaste.

Un des éléments importants de la préparation de l'équipe est le contrôle des distractions. Pendant toute activité, les athlètes ont généralement un horaire très chargé. L'entraînement, les repas, le sommeil, la thérapie/la récupération, le transport et les réunions d'équipe occupent la majeure partie de la journée. Il est important que les athlètes restent dans leur « bulle », ce qui leur permet de mieux se concentrer et de répondre aux exigences de l'événement, en plus de maximiser leurs performances. Le meilleur soutien que les amis et la famille peuvent apporter est de respecter cette bulle et de laisser l'équipe se préparer de la meilleure façon possible avec un minimum de distractions.

Dans le cadre de grands événements, et en particulier quand les athlètes canadiens remportent des médailles, les demandes médiatiques peuvent être très nombreuses juste après la compétition et pendant plusieurs jours. Les amis et la famille doivent être préparés au fait que l'athlète soit moins disponible pendant un certain temps et que la célébration familiale puisse être quelque peu retardée. GymCan comprend combien il est important pour l'athlète d'être avec sa famille et fera de son mieux pour faciliter le contact après l'événement.

Dans le cas d'une urgence familiale, le premier appel doit être fait au responsable du programme de GymCan qui discutera de la manière et du moment le plus approprié pour transmettre l'information à l'athlète et qui organisera tout suivi nécessaire. Pour les situations moins urgentes, comme l'obtention de billets pour une compétition, la famille et les amis doivent adresser toutes les demandes de renseignements et les préoccupations au responsable du programme/CdD de GymCan ou au coordonnateur de la famille et des amis, et non à l'athlète. Historiquement, cela s'est avéré être une énorme distraction, car les athlètes veulent vraiment être certains que leurs parents soient en mesure d'assister à la compétition ! GymCan aidera la famille et les amis à obtenir des billets, ce qui enlèvera ce souci aux athlètes qui pourront ainsi se concentrer sur leur performance.

Que la famille et les amis se déplacent ou non pour assister aux événements, il existe de nombreuses façons d'offrir son soutien, ce qui contribuera à améliorer les performances. Voici quelques directives supplémentaires :

DÉVELOPPER UN(E) ATHLÈTE INDÉPENDANT

- Les athlètes qui réussissent le mieux sont ceux qui ont un sens des responsabilités bien développé, qui pensent librement et qui assument la responsabilité de leur entraînement et de leur performance. Dès son plus jeune âge, l'athlète doit être encouragé à gérer son propre emploi du temps, à préparer et à porter son propre sac de sport, à préparer ses voyages et à répondre rapidement aux demandes des entraîneurs, de GymCan et des autres partenaires du sport.
- Entre 16 et 18 ans, l'athlète devrait graduellement assumer la responsabilité des communications avec GymCan, sauf pour les éléments qui nécessitent l'approbation ou la signature des parents. Les athlètes âgés de 18 ans et plus n'ont pas besoin de la signature d'un parent sur l'entente de l'athlète et sont donc considérés comme des adultes. On s'attend à ce qu'ils soient responsables de leurs propres actions et communications. Cette maturité est importante pour maximiser la dynamique d'équipe et créer un environnement propice aux réussites ainsi que pour développer d'excellentes compétences essentielles. Ces attentes ne sont pas différentes de ce qui est attendu d'un jeune adulte qui part pour l'université.
- On s'attend à ce que les athlètes qui ont l'âge légal maintiennent des lignes de communication ouvertes avec leurs parents. On s'attend aussi à ce qu'ils consultent leurs parents et leurs entraîneurs personnels au moment de prendre des décisions importantes. Bien que les communications principales de GymCan se fassent par l'intermédiaire de l'athlète et de l'entraîneur, les parents font partie de l'équipe de soutien et sont invités à communiquer avec le personnel de GymCan quand des préoccupations surviennent.

APPORTER UN SOUTIEN INCONDITIONNEL

- Encourager et soutenir positivement tous les athlètes, les entraîneurs et le personnel, quel que soit le résultat de la compétition. Quand l'athlète ou l'équipe a une journée difficile, il faut laisser les entraîneurs jouer leur rôle et laisser l'équipe de soutien gérer les conséquences. La première responsabilité de la famille et des amis est de soutenir et d'encourager l'athlète.

RESPECTER LES DIRECTIVES DE CONTACT

- Respecter les directives établies par le gestionnaire de l'équipe ou le responsable du programme/chef de délégation de GymCan concernant les contacts avec les athlètes pendant l'événement. Le gestionnaire de l'équipe établira des moments appropriés pour les visites des familles, généralement à la fin de l'activité.
- Limiter les contacts avec l'athlète, y compris les appels téléphoniques, les courriels, les textos et autres médias sociaux, jusqu'à la fin de l'événement. Laisser à l'athlète le soin de décider du moment de la prise de contact.
- Diriger les demandes de renseignements importants et les urgences vers le responsable du programme GymCan/CdD.
- Respecter les règles de GymCan concernant l'hébergement des membres de la famille pendant les événements. Les membres de la famille ne sont pas autorisés à séjourner dans le même hôtel que l'équipe.
- Les familles ou les amis ne doivent en aucun cas communiquer avec la FIG, les comités organisateurs locaux des événements (à moins d'une permission expresse du personnel de GymCan), les juges des événements ou d'autres partenaires de GymCan (p. ex. Sport Canada, le Comité olympique canadien).

RESPECTER LE PERSONNEL ET LES BÉNÉVOLES DE GYM CAN

- Respecter les décisions et le jugement du personnel de GymCan, des entraîneurs et des juges.
- Comprendre que les décisions sont prises par le personnel après une analyse minutieuse de tous les scénarios possibles et dans l'intérêt supérieur de l'équipe.
- Respecter la « règle des 24 heures » avant de communiquer avec GymCan pour faire part d'une préoccupation, sauf dans une situation qui menace directement la santé ou la sécurité de l'athlète ou d'autres personnes.
- Les mauvais traitements ou les traitements négatifs de toute sorte à l'égard des membres du personnel de GymCan, des entraîneurs ou d'autres bénévoles ne seront pas tolérés.

RESPECT DES PARTICIPANTS

- Respecter et démontrer son appréciation envers tous les concurrents, entraîneurs, juges, employés et bénévoles impliqués dans un événement. Respecter les pointages attribués et les décisions prises par les juges au moment de la compétition.
- S'assurer que les messages sur les médias sociaux sont respectueux envers GymCan, l'équipe, tous les membres de la délégation et l'événement en plus d'être conformes aux directives de GymCan concernant les médias sociaux.



- Présenter une image positive et favorable en tout temps, en particulier quand on se retrouve en public ou avec les médias et/ou les commanditaires.

REMERCIEMENTS

GymCan désire souligner que le Manuel des responsabilités des voyages d'équipe a été créé avec l'aide des documents suivants : *United States of America Gymnastics' National Team and Delegation Responsibilities Manual* (2014) et *Basketball en fauteuil roulant Canada*.

